

Approbation de l'ouverture des parcours
PPES, FHM et AAMNS au sein de la Licence
Entraînement Sportif (ES)

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 06 septembre 2022

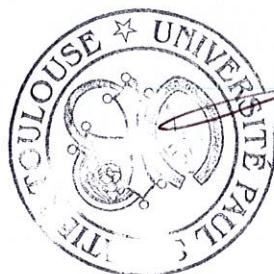
Délibération 2022/09/CFVU – 106

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent l'ouverture des parcours PPES (Préparation Physique et Entraînement Sportif), FHM (Force, Haltérophilie et Musculation) et AAMNS (Activités Aquatiques – Maître-Nageur Sauveteur) au sein de la Licence ES (Entraînement Sportif).

Toulouse, le 06 septembre 2022



Le Président


Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0



DA08 - DOSSIER D'ACCREDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020 VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Paul Sabatier – Toulouse III

La formation	
Intitulé (<i>préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature</i>) :	Licence Entraînement Sportif (ES)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec aménagement de la structure du diplôme
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation</i>) :	<p>3 parcours intitulés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation physique et entraînement sportif (ouvert aux étudiants inscrits dans les spécialités autres que activités aquatiques, MNS, force athlétique, haltérophilie ou musculation) - Activités aquatiques – MNS - Force, haltérophilie & musculation

	<p>Un parcours LAS en L1 (année commune aux 4 mentions de licence F2SMH) accueillera 36 étudiants (mineure Santé).</p> <p>Un parcours Oui-si (3LA) renforcement en sciences, en L1 (année commune aux 4 mentions de licence F2SMH) qui accueillera 180 étudiants.</p> <p>Un parcours en 2 ans (4LA) qui accueillera 18 étudiants chaque année en L1 (année commune aux 4 mentions de licence F2SMH)</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université Paul Sabatier – Toulouse III
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation en présentiel
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>1 500 h présentiel, selon la répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 450h en licence 1 - 500h en licence 2 - 550h en licence 3
Effectifs attendus :	<p>Licence 1 : portail Licence STAPS (capacité d'accueil de 640 étudiants dont 180 oui-si sciences, répartis sur les 4 mentions du champ STAPS) et 36 étudiants inscrits en LAS (mineure santé)</p> <p>Licence 2 : 100 étudiants</p> <p>Licence 3 : 100 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non
Accords internationaux particuliers :	Non
Conventionnement avec une institution privée française :	Non
<p>Commentaires supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période :</p> <p><u>Une approche par compétences pour une meilleur lisibilité de la formation :</u></p> <p>A la suite du « tronc de formation » commun aux 4 mentions de Licence STAPS (Semestres 1, 2 et 3), la maquette de formation dans la mention <i>Entraînement Sportif</i> (ES) s'accompagne, au cours des 3 derniers semestres de la licence (Semestres 4, 5 et 6), d'une approche par les compétences qui vise :</p>	

- Le renforcement contextualisé des compétences transversales acquises lors des trois premiers semestres de Licence ;
- L'acquisition de compétences spécifiques et professionnelles à travers un double principe de spécialisation progressive et de progressivité des apprentissages en référence à la fiche nationale RNCP 24542 relative à la licence ES.

Des UE incluant des présentations des secteurs professionnels visés sont proposés dans le cadre du « tronc commun » en L1 et une UE de préprofessionnalisation spécifique à ES est prévue au Semestre 3 pour maintenir le niveau d'immersion professionnelle et les mises en stages (sous une forme filée) à visée d'observation puis d'intervention dans des structures sportives en lien avec une Fédération.

La création de 3 parcours au sein de la mention ES permettra d'afficher plus lisiblement certaines spécialités sportives qui ont des débouchés professionnels particuliers : "Activités aquatiques-MNS" d'une part et "Force, haltérophilie, musculation" d'autre part. Cela permettra notamment de répondre à la forte demande constatée pour une certification avec ces choix de spécialité en formation initiale mais surtout en formation continue.

L'attractivité de la formation et l'objectif d'accroître les compétences d'intervention sont facilités par les conventionnements de la formation ES avec :

- Le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) Toulouse Midi-Pyrénées
- Le Comité Midi-Pyrénées de Natation
- La Fédération Française d'Haltérophilie Musculation
- La Ligue de Football d'Occitanie
- L'Association Stade Toulousain Rugby

Globalement, cette approche permet d'assurer une plus grande lisibilité de la formation de Licence ES, tout en délivrant un enseignement à et par la recherche en lien avec les laboratoires d'appui (CerCo UMR 5549 CNRS/UPS, LAAS UPR 8001 CNRS, ToNIC UMR 1214 Inserm/UPS,...), dans le but de consolider le continuum Licence ES / Master EOPS dans la perspective de former, à terme, des experts en préparation physique et en optimisation de la performance.

Parcours L.AS : 36 étudiants seront sélectionnés via PARCOURSUP et intégrés dans le parcours LAS. Ils passeront 50 Ects de la licence classique et 10 Ects en santé (au 2^e semestre de L1).

Parcours Oui si sciences (3LA) : 180 étudiants seront sélectionnés via PARCOURSUP dans le parcours 3LA. Ils bénéficieront de soutien dans les matières scientifiques.

Parcours L1 en 2 ans : ce dispositif concernera 18 étudiants chaque année en co-inscription (BPJEPS) avec le CREPS de Toulouse et pourra être étendu le cas échéant.